

## DÉCLARATION DE CONSTITUTION DE L'INITIATIVE RÉGIONALE AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS

Lima, octobre 2014

Nous, les ministres du travail des nations de l'Argentine, les Bahamas, l'État Plurinational de Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, la Guyana, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République Dominicaine, le Surinam, Trinité et Tobago, l'Uruguay et la République Bolivarienne de Venezuela, dans le cadre de la XVIII Réunion régionale des Amériques de l'OIT, tenue à Lima, au Pérou, du 13 au 16 octobre 2014,

- i) **Reconnaissant** les progrès de la région de l'Amérique latine et les Caraïbes en matière de prévention et élimination du travail des enfants et de protection du travail des adolescents permis, exprimés entre autres dans la vaste ratification des conventions fondamentales de l'OIT numéro 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et numéro 182 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants ;
- ii) **Apprécient** l'expérience accumulée dans la définition et mise en œuvre d'un ensemble de politiques, plans et programmes pour faire face à la situation des garçons, filles et adolescents qui travaillent ; dans l'offre de services spécifiques pour eux, leurs familles et communautés ; et dans la croissante prise de conscience sociale sur les risques et conséquences que le **travail des enfants** et des adolescents impliquent pour le développement de nos pays ;
- iii) **Étant donné** qu'en dépit des progrès, la région montre une stagnation préoccupante dans la réduction du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, et que cela requiert une réponse urgente, coordonnée et intégrée, aussi bien au sein de chacun des pays qu'entre les pays et blocs du continent pour atteindre les objectifs fixés d'élimination des pires formes d'ici 2016 et de tout le travail des enfants d'ici 2020 ;
- iv) **Considérant** que dans les nouveaux objectifs de développement d'ici 2030, il a été inclus la cible 8 pour « Promouvoir une croissance économique soutenue dans le temps, inclusive et durable, ainsi qu'un travail décent pour tous » qui inclut un indicateur concernant l'élimination du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes ;
- v) **Considérant** que dans la Déclaration de Brasilia, adoptée dans le cadre de la III Conférence mondiale sur le travail des enfants (octobre 2013), il est réitéré l'engagement pour l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016, en portant une attention particulière aux sujets de genre, d'éducation et de politiques de protection sociale, entre autres ;



- vi) **Considérant** les principes de la coopération Sud Sud, basés sur l'égalité entre les peuples, le soutien mutuel, l'appropriation locale et la solidarité entre les nations.

#### **CONVENONS :**

- i) **Réaffirmer** que la persistance du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, est un facteur qui aggrave l'inégalité sociale, en privant des millions de garçons, filles et adolescents de notre région d'une éducation de qualité et de la formation indispensable à leur propre développement et au progrès de leurs familles, communautés et nations, aggravant ainsi l'inégalité et vulnérabilité sociale et économique.
- ii) **Réitérer** notre volonté et engagement politique d'intensifier les actions en vue de l'objectif mondial d'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016 et l'objectif régional de l'Agenda de l'Hémisphère pour la création de travail décent 2006-2015 d'éliminer toute forme de travail des enfants d'ici 2020. Pour ce faire, nous allons promouvoir des politiques de promotion du travail décent basé sur les droits au développement économique et social.
- iii) **Renforcer la coopération intergouvernementale dans la région**, avec la création de **l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants**, formée par des représentants de haut niveau des gouvernements de la région. Cette initiative aura comme mandat d'accélérer les actions de prévention et élimination du travail des enfants et de ses pires formes à travers la coordination institutionnelle, intrasecteurs et intersecteurs, ainsi qu'entre les différents niveaux de gouvernement, **en prenant comme exemple les bonnes pratiques développées en Amérique latine et les Caraïbes**, afin que nos pays :
- a) *Disposent* de mécanismes permanents et durables d'articulation des acteurs publics, privés et sociaux pour la prévention et élimination du travail des enfants et du travail des adolescents dangereux et pour la protection du travail des adolescents permis ;
  - b) *Renforcent et intègrent* dans leurs politiques et programmes visant à combattre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion les groupes vulnérables au travail des enfants, faisant attention en particulier aux peuples et communautés autochtones ;
  - c) *Renforcent et incluent* l'objectif de prévention et élimination du travail des enfants et le travail des adolescents dangereux et la protection du travail des adolescents permis dans les politiques et actions de formalisation de l'emploi ;
  - d) *Améliorent* la capacité d'action au niveau local pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants;
  - e) *Renforcent* les mécanismes d'identification, enregistrement, suivi, inspection, surveillance et contrôle garantissant le respect des normes sur l'interdiction du travail



des enfants et la protection du travail des adolescents, ainsi que le plein exercice des droits des garçons, filles et adolescents ;

- f) *Augmentent* la prise de conscience sociale sur les risques et dangers que représente le travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, pour le développement présent et futur des garçons, filles et adolescents.
  - g) *Développent* des politiques de qualification et de travail protégé pour les adolescents au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi leur permettant une transition appropriée et satisfaisante entre la formation et le travail.
- iv) **Charger** le Secrétariat technique de l'Initiative régionale à l'Organisation Internationale du Travail, institution qui a apporté un soutien permanent dans le but de lutter contre le travail des enfants et qui a l'expérience et les connaissances nécessaires pour accompagner cet effort des pays ;
  - v) **Faire un appel à nos partenaires sociaux pour le développement** au niveau régional et mondial, afin qu'ils se joignent à nous dans ce nouveau défi d'avoir une Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants, en nous offrant une assistance technique et financière qui nous permette de renforcer nos capacités et améliorer nos réponses au problème.
  - vi) **Inviter** d'autres pays qui partagent notre engagement décidé pour atteindre les objectifs d'élimination du travail des enfants d'ici 2016 et 2020, à se joindre à cet effort conjoint.

En foi de quoi, nous signons cette Déclaration de Lima, le quatorzième jour du mois d'octobre de l'année 2014.

ENSUITE VIENNENT LES SIGNATURES DES MINISTRES DU TRAVAIL QUI FONT PARTIE DE L'INITIATIVE

M. Carlos Tomada

Ministre du Travail, de l'Emploi  
et de la Sécurité Sociale

**ARGENTINE**

M. Shane Gibson

Ministre du Travail et de  
l'Assurance Nationale

**BAHAMAS**

  
INITIATIVE REGIONALE  
Amérique Latine et  
les Caraïbes sans  
TRAVAIL DES ENFANTS

  
REGIONAL INITIATIVE  
Latin America and  
the Caribbean free  
OF CHILD LABOUR

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina e  
Caribe livre de  
TRABALHO INFANTIL

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina y  
el Caribe libre de  
TRABAJO INFANTIL

M. Daniel Santalla Torrez  
Ministre du Travail, de l'Emploi  
et de la Prévention Sociale  
**BOLIVIE**

M. André Roberto Menegotto  
Chef du Cabinet du Ministre  
**BRÉSIL**

Mme Javiera Blanco  
Ministre du Travail et de la  
Prévention Sociale  
**CHILI**

M. Enrique Garzón  
Ministre du Travail  
**COLOMBIE**

M. Víctor Morales  
Ministre du Travail et de la  
Sécurité Sociale  
**COSTA RICA**

Mme Odalys Gonzáles López  
Viceministre du Ministère du  
Travail et de la Sécurité Sociale  
**CUBA**

M. Mauro Andino  
Viceministre des Relations de  
l'Emploi  
**ÉQUATEUR**

Mme Sandra Edibel Guevara  
Pérez  
Ministre du Travail et de la  
Prévention Sociale  
**SALVADOR**

  
INITIATIVE RÉGIONALE  
Amérique Latine et  
les Caraïbes sans  
TRAVAIL DES ENFANTS

  
REGIONAL INITIATIVE  
Latin America and  
the Caribbean free  
OF CHILD LABOUR

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina e  
Caribe livre de  
TRABALHO INFANTIL

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina y  
el Caribe libre de  
TRABAJO INFANTIL

M. Carlos Contreras  
Ministre du Travail  
**GUATEMALA**

M. Charles Ogle  
Ministre du Travail  
**GUYANA**

M. Carlos Madero  
Secrétaire d'État, Secrétariat du  
Travail et de la Sécurité Sociale  
**HONDURAS**

Karl Wedderburn  
Directeur, Directions  
Industrielles et Services  
connexes  
**JAMAÏQUE**

M. Alfonso Navarrete Prida  
Secrétaire du Travail et de la  
Prévision Sociale  
**MEXIQUE**

Me Alba Luz Torres  
Ministre du Travail  
**NICARAGUA**

M. Luis Ernesto Carles Rudy  
Ministre du Travail et du  
Développement de l'emploi  
**PANAMA**

M. Cirilo Guillermo Sosa Flores  
Ministre du Travail, de l'Emploi  
et de la Sécurité Sociale  
**PARAGUAY**

  
INITIATIVE REGIONALE  
Amérique Latine et  
les Caraïbes sans  
TRAVAIL DES ENFANTS

  
REGIONAL INITIATIVE  
Latin America and  
the Caribbean free  
OF CHILD LABOUR

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina e  
Caribe livre de  
TRABALHO INFANTIL

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina y  
el Caribe libre de  
TRABAJO INFANTIL

M. Fredy Otárola Peñaranda  
Ministre du Travail et de la  
Promotion de l'Emploi  
**PÉROU**

M. Andrés Valentín Herrera  
Gonzales  
Directeur Général du Travail  
**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

M. Michael Miskin  
Ministre du Travail, du  
Développement Technologique  
et de l'Environnement  
**SURINAM**

M. Errol McLeod  
Ministre du Travail et du  
Développement de Petites et  
Micro Entreprises  
**TRINITÉ ET TOBAGO**

María Cristina Demarco  
Inspectrice Générale du  
Ministère du Travail et de la  
Sécurité Sociale  
**URUGUAY**

M. Elio Colmenares Goyo  
Viceministre pour les Droits et  
les Relations de l'emploi,  
Ministère du Pouvoir Populaire  
pour le Processus Social du  
Travail  
**VENEZUELA**

En tant que témoin d'honneur :

Guy Ryder  
Directeur général  
Organisation Internationale du Travail

  
INITIATIVE RÉGIONALE  
Amérique Latine et  
les Caraïbes sans  
TRAVAIL DES ENFANTS

  
REGIONAL INITIATIVE  
Latin America and  
the Caribbean free  
OF CHILD LABOUR

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina e  
Caribe livre de  
TRABALHO INFANTIL

  
INICIATIVA REGIONAL  
América Latina y  
el Caribe libre de  
TRABAJO INFANTIL

**ADDENDA À LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION DE CONSTITUTION DE L'INITIATIVE RÉGIONALE  
AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS**

En foi de conformité avec le contenu de la Déclaration de Lima, le 2015.

À LA SUITE, LES SIGNATURES DES MINISTRES DE TRAVAIL QUI ONT FORMELLEMENT ADHÉRÉ À L'INITIATIVE RÉGIONALE AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS.

  
M. Victor BENOIT  
Ministre des Affaires Sociales  
et du Travail

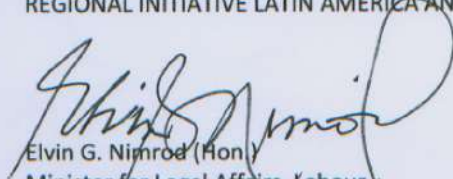


**HAÏTI**

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL  
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF LABOUR WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE  
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.



Elvin G. Nimrod (Hon)  
Minister for Legal Affairs, Labour,  
Carriacou & Petite Martinique Affairs and Local Government

**GRENADA**



**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL  
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE PERMANENT SECRETARY WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE  
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Saint Lucia, 14 February 2017



Darrel Montrope  
Permanent Secretary  
Department of Labour  
Ministry of Infrastructure, Ports, Energy and Labour

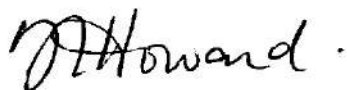
**SAINT LUCIA**

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE  
CONSTITUTION OF THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE  
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima  
2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE PERMANENT SECRETARY WHO HAS  
FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE  
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Barbados, 1 December, 2017

A handwritten signature in black ink that reads "Y. Howard". The signature is written in a cursive style with a period at the end.

YOLANDE J. HOWARD  
PERMANENT SECRETARY  
Ministry of Labour, Social Security & Human Resource Development

**BARBADOS**

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL  
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF LEGAL AFFAIRS, JUSTICE, PUBLIC SAFETY AND  
LABOUR WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE  
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Antigua and Barbuda, 3<sup>rd</sup> October 2018



*Signature*

Steadroy Benjamin

Minister of Legal Affairs, Justice, Public Safety and Labour

**ANTIGUA & BARBUDA**

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL  
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF AFFAIRS, LABOUR, SOCIAL SECURITY AND  
ACCLESIASTICAL AFFAIRS WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN  
AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Saint Kitts and Nevis, 20<sup>th</sup> October 2018



**Vance Amory**

Premier of Nevis, Senior Minister and  
Minister of Nevis Affairs, Labour, Social Security and Ecclesiastical Affairs  
Ministry of Nevis Affairs, Labour, Social Security and Ecclesiastical Affairs  
Bath Hotel, Charlestown, Nevis

**SAINT KITTS AND NEVIS**